COMMUNE DE BAYONNE

Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018 DELIBERATION N° 33

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 43

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt au titre du contrôle de légalité et de l'affichage en mairie le 06 avril 2018

Le Maire

L'an deux mil dix huit, le cinq avril, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents: M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE (à partir de 18h16), MM. NEYS (jusqu'à 23h20), UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, MM. ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, LALANNE (à partir de 18h45), SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE (à partir de 21h00), MEYZENC, MM. ESCAPIL-INCHAUSPE, LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mmes LARRE, ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme WAGNER.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LAUQUE par M. LACASSAGNE jusqu'à 18h16, M. NEYS par M. SOROSTE à partir de 23h20, Mme LANGLOIS par M. ESCAPIL-INCHAUSPE, M. ARCOUET par M. SALDUCCI, M. LALANNE par M. ESMIEU jusqu'à 18h45, Mme BRAU-BOIRIE par M. MILLET-BARBE jusqu'à 21h00, Mme TAIEB par M. POCQ, Mme CANDILLIER par M. UGALDE, Mme BELBARAKA par M. LAIGUILLON, M. DAUBISSE par Mme DURRUTY.

Secrétaire:

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de Mme Castel,

<u>OBJET</u>: <u>ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS</u> – Muséum d'histoire naturelle – Acceptation d'un don de spécimen de faisan de Formose.

Jean GAYAS, résident à Bayonne, souhaite faire don au muséum d'histoire naturelle d'un spécimen de faisan de Formose, *Phasianus colchicus formosanus*.

Représentant l'une des 30 sous-espèces de faisan de Colchide, *Phasianus colchicus*, existant dans le monde, le faisan de Formose est originaire de Taiwan, « Formose » étant l'un des autres noms de cette île asiatique.

L'intérêt de ce spécimen tient à la relative rareté de cette sous-espèce cantonnée à l'île de Taïwan.

Abattu en Alsace en 1974 par M. Gayas, il s'est probablement échappé d'un élevage, comme il en existe de nombreux en France, plus particulièrement destinés aux lâchers de faisans de Colchide lors des périodes de chasse.

Ce spécimen viendra compléter un ensemble de faisans présent dans les collections, comprenant entre autres le faisan doré et le faisan de Lady Amherst, et plus largement le groupe des galliformes (perdrix, lagopèdes, paons, coqs et poules, pintades, colin, etc.), ceci afin d'en montrer la grande diversité.

Ce spécimen présente un bon état général et sa valeur est estimée à 300 euros.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir accepter ce don, sous réserve de l'avis favorable de la commission scientifique régionale des collections des Musées de France Nouvelle-Aquitaine, et d'autoriser Monsieur le Maire à remercier le donateur au nom de la Ville.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY Maire de Bayonne